

## Le Smic est-il un frein à l'emploi ?

Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 335 - mai 2014

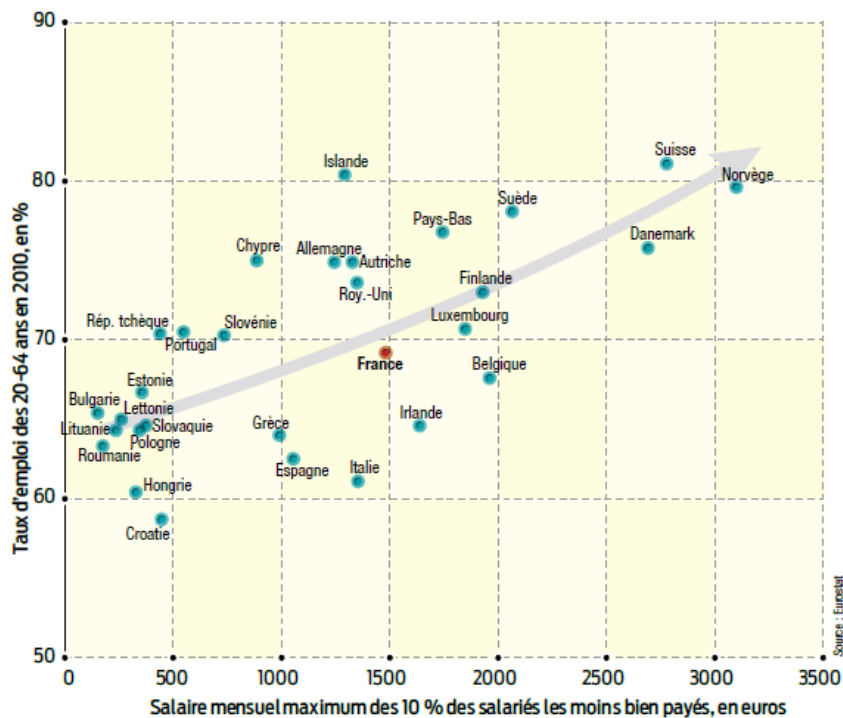
En dépit d'effets ambivalents, le Smic reste un rempart contre les inégalités. Et sa baisse n'est pas une solution au chômage des moins-qualifiés.

Le salaire minimum est-il trop élevé ?

9,53 euros bruts de l'heure, c'est le niveau du Smic en France en 2014, soit 1 445 euros par mois pour un salarié à temps complet. Un niveau qui condamnerait au chômage les publics les plus éloignés de l'emploi. C'est en tout cas ce que pense Pierre Gattaz, le président du Medef, qui a relancé la polémique le 15 avril en proposant de créer un Smic intermédiaire et "transitoire" pour "un jeune ou quelqu'un qui ne trouve pas de travail". Il n'est pas le seul à s'en prendre au salaire minimum. Deux semaines plus tôt, Pascal Lamy, l'ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avait appelé de ses vœux la création de "boulots qui ne sont pas forcément payés au Smic". D'une manière générale, le Smic est régulièrement la cible de nombreux économistes, qui l'accusent de pénaliser l'emploi, voire d'être "une véritable machine à exclure les jeunes", comme le considérait un rapport du Conseil d'analyse économique en 2008 [\[1\]](#). Ce procès est-il justifié ?

Si le Smic est vraiment un poids pour l'économie française, comme le sous-entendent ses détracteurs, alors c'est un boulet traîné par beaucoup de monde. Car presque tous les pays développés se sont dotés d'un salaire minimum, y compris les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Même l'Allemagne, le pays des minijobs, va s'y mettre : un Smic à 8,50 euros bruts de l'heure sera instauré outre-Rhin à partir du 1er janvier 2015. En revanche, les pays scandinaves n'en ont pas. Tout simplement parce qu'ils n'en ont pas besoin : ces pays ont des salaires élevés et les inégalités y sont faibles, grâce au poids des syndicats et de la négociation collective. Même sans Smic, la proportion de bas salaires y est très limitée, notamment en Suède (2,5 %, contre 6 % en France et 17 % dans l'Union européenne). Mieux vaut en effet vivre en Europe du Nord quand on se situe en bas de l'échelle des salaires : en 2010, les 10 % des salariés qui gagnent le moins bien leur vie touchaient au mieux près de 2 700 euros au Danemark et plus de 2 000 euros en Suède, contre 1 481 euros en France. Surtout, ces hauts niveaux de salaire n'empêchent pas les pays scandinaves d'afficher les taux d'emploi les plus élevés de l'Union européenne.

## Salaires mensuel maximum des 10 % des salariés les moins bien payés (en euros) et taux d'emploi des 20-64 ans en 2010 (en %)



[Cliquez pour agrandir l'image](#)

Cela dit, il est vrai que le niveau du Smic français est particulièrement élevé. En Europe, seuls l'Irlande (1 462 euros), les Pays-Bas (1 486 euros), la Belgique (1 502 euros) ou encore le Luxembourg (1 921 euros) sont plus généreux. Et quand on compare le niveau de ce salaire minimum avec le salaire moyen du pays, la France se distingue, là aussi, des autres : le Smic représente 47 % du salaire moyen, l'un des niveaux les plus élevés de l'Union. L'échelle des salaires est donc très resserrée en France. Mais ce n'est pas tant la faute du salaire minimum que des exonérations de cotisations sociales autour du Smic qui dissuadent les employeurs d'augmenter la rémunération de leurs salariés et créent ce qu'on appelle une "trappe à bas salaires".

### Quel impact du Smic sur l'emploi ?

Les effets du Smic sur l'emploi sont ambivalents. Ce débat agite les économistes depuis la création du salaire minimum, il y a plus de soixante ans en France. D'un côté, le Smic est un revenu pour les salariés concernés ; garantir un plancher à ce revenu, c'est soutenir la demande et donc l'activité et l'emploi. Mais, de l'autre, le Smic est un coût pour les entreprises, et il peut dissuader les employeurs de recruter des personnes faiblement qualifiées, de crainte qu'elles ne soient pas suffisamment productives. Ce décalage entre la faible productivité des salariés peu qualifiés et le niveau trop élevé de leur salaire est le principal argument qui justifie un impact négatif du Smic sur l'emploi.

## Salaires minimums mensuels bruts en 2014, en euros

Bulgarie	174
Roumanie	191
Lituanie	290
Lettonie	320
Rép. tchèque	328
Hongrie	344
Slovaquie	352
Estonie	355
Pologne	387
Croatie	405
Turquie	425
Portugal	566
Malte	718
Espagne	753
Slovénie	789
Royaume-Uni	1 217
France	1 445
Irlande	1 462
Pays-Bas	1 486
Belgique	1 502
Luxembourg	1 921

source : Eurostat

[Cliquez pour agrandir l'image](#)

C'est un argument sérieux, mais il est très difficile de savoir quelle est l'ampleur de cet effet. Notamment parce qu'on est incapable d'évaluer la productivité individuelle d'un salarié : les entreprises créent de la richesse en s'appuyant sur un collectif de travail, sans lequel même le salarié le plus méritant serait bien démuni.

Néanmoins, les réductions de cotisations sociales patronales au niveau du Smic mises en oeuvre depuis une vingtaine d'années ont vraisemblablement eu un impact positif : cela a permis de stabiliser l'emploi peu qualifié dans l'emploi total, alors qu'il diminuait depuis les années 1980. A l'inverse, une hausse du salaire minimum ne provoque pas mécaniquement des destructions d'emplois. Au Royaume-Uni, l'instauration d'un salaire minimum par Tony Blair en 1999, puis ses fortes hausses ultérieures n'ont pas alimenté le chômage : l'effet positif sur la demande a excédé l'effet négatif pour les entreprises.

Quant à l'idée d'avoir un Smic-jeune, plus faible que le Smic normal, il n'est pas évident que ce soit la solution miracle contre le chômage des moins de 25 ans. C'est une vieille recette, qui à chaque fois s'est heurtée en France à un mur de protestation : en 1994, notamment, Edouard Balladur avait dû renoncer au projet de contrat d'insertion professionnel (CIP) qui visait à fixer une rémunération à 80 % du salaire minimal pour les jeunes de moins de 26 ans. On n'a donc jamais pu tester cette hypothèse de manière empirique sur notre territoire. Mais au Royaume-Uni, où il existe un salaire minimum spécifique jeune, le chômage des moins de 25 ans n'a pas disparu. Au contraire : rapporté à l'ensemble des 15-25 ans, la proportion des chômeurs dans cette classe d'âge était de 12,5 % au Royaume-Uni en 2013, contre 8,5 % en France.

D'autre part, tous les jeunes ne sont pas condamnés à la galère. En réalité, c'est le sort de ceux qui ont quitté

l'école très tôt qui est préoccupant, ce sont souvent des "décrocheurs" désocialisés, victimes de l'échec scolaire. Parvenir à les ramener dans l'emploi n'est pas avant tout une question de coût du travail, mais de requalification et de réinsertion.

Faut-il le baisser ?

Au-delà des jeunes, faire sauter le verrou du Smic ou en diminuer significativement le niveau pourrait sans doute être favorable à l'emploi des personnes les moins qualifiées. Il n'est pas sûr, cependant, que le jeu en vaille la chandelle. Dans un contexte où la déflation menace les économies de la zone euro, il serait pour le moins risqué de s'engager encore plus dans la course au moins-disant salarial. Pendant la crise, le Smic a servi de rempart contre un effondrement de la demande intérieure. Le baisser aujourd'hui risquerait de pénaliser l'activité, car les ménages modestes ont une forte propension à consommer, autrement dit, ils dépensent tout ce qu'ils gagnent. De plus, il n'est pas sûr que seuls les salariés payés au Smic subissent les effets d'une telle politique. Il est probable en effet que l'ensemble de la pyramide des salaires soit tirée vers le bas et dans ce cas, les effets macroéconomiques négatifs d'une telle mesure seraient encore plus importants.

Croire, comme les économistes libéraux, que les chômeurs éloignés de l'emploi pourront se faire embaucher à peu de frais, qu'ils acquerront sur le tas des compétences qu'ils pourront ensuite valoriser pour se placer ailleurs et ainsi augmenter leur rémunération, c'est oublier un peu vite que le rapport de force n'est pas équilibré sur le marché du travail. Si même le Royaume-Uni s'est décidé à introduire un salaire minimum, c'est notamment parce que les syndicalistes étaient incapables d'empêcher les salaires de dévisser outre-Manche.

Baisser le Smic, ce serait à coup sûr ouvrir grand les vannes de la pauvreté laborieuse, avec à la clé une explosion des inégalités. Surtout dans un contexte où l'austérité met déjà à mal les outils plus traditionnels de la redistribution. Comme le rappelle opportunément l'économiste Philippe Askenazy, les lois qui fixent le salaire minimum dans les pays anglo-saxons portent le nom de *fair wages*, à savoir "salaires justes" [2]. De l'autre côté de la Manche comme de l'Atlantique, le débat porte d'ailleurs sur la hausse du salaire minimum, non sur sa baisse... Pour résoudre le problème du chômage des moins qualifiés, mieux vaudrait réduire le temps de travail et investir massivement dans leur formation. Plutôt que de les obliger à se brader sur le marché du travail.

Laurent Jeanneau

*Alternatives Economiques* n° 335 - mai 2014

[...] Notes

- (1) "Salaire minimum et bas revenus : comment concilier justice fiscale et efficacité économique", par Pierre Cahuc, Gilbert Cette et André Zylberberg, La Documentation française, juillet 2008.
- (2) Dans *Le Monde*, 8 avril 2014.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr) ). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).